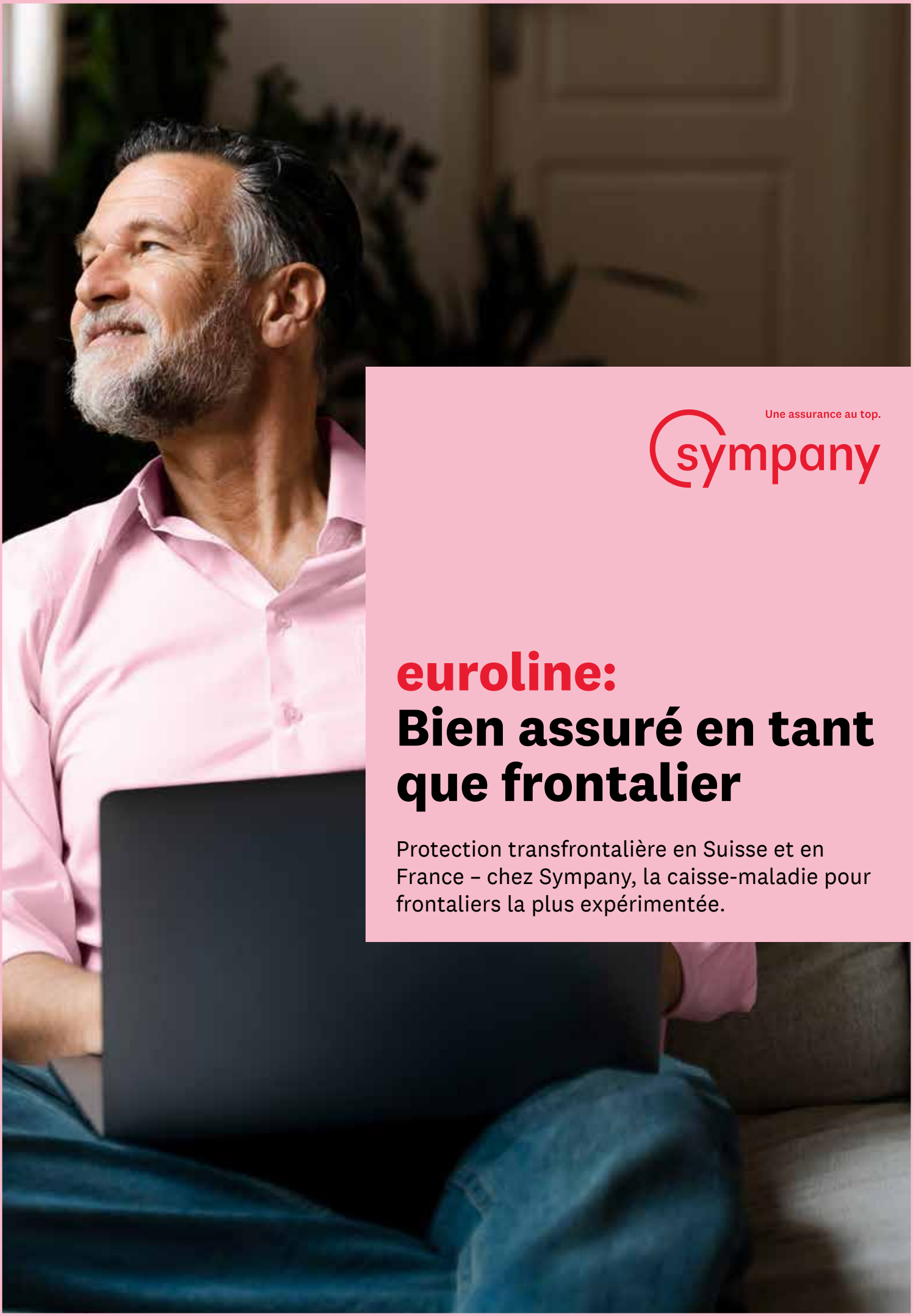

Une assurance au top.

sympany

euroline: Bien assuré en tant que frontalier

Protection transfrontalière en Suisse et en France – chez Sympany, la caisse-maladie pour frontaliers la plus expérimentée.

Vue d’ensemble des prestations euroline (LAMal).

Toutes les caisses-maladie suisses offrent les mêmes prestations, selon les termes de la LAMal ou le tarif UE/AELE. Mais chez Sympany, vous profitez du meilleur service et d’un grand savoir-faire, car nous avons la plus longue expérience des frontaliers!

	Droit aux prestations en Suisse
Traitements ambulatoires	Traitement par des médecins, chiropraticiens et auxiliaires médicaux (sur prescription médicale)
Médicaments avec prescription médicale	Selon les listes légales des médicaments
Hospitalisations	Division commune (chambre à plusieurs lits) selon la liste des hôpitaux du canton d’établissement
Urgences à l’étranger (hors pays de domicile et pays du lieu de travail)	Traitements ambulatoires et hospitaliers (chambre à plusieurs lits)
Frais de transport et de sauvetage	Transport d’urgence (Suisse): 50 % des coûts, jusqu’à CHF 500.– par année civile, frais de sauvetage (Suisse): 50 % des coûts, jusqu’à 5’000.– par année civile
Médecine alternative	Traitements médicalement nécessaires par un médecin (docteur en médecine): acupuncture, médecine anthroposophique, médecine chinoise traditionnelle (MCT), homéopathie et phytothérapie classiques
Mesures préventives	Selon le plan de vaccination suisse (p. ex. tétanos, rougeole, oreillons, rubéole, etc.) Examens gynécologiques préventifs (tous les trois ans)
Lunettes et lentilles de contact	Jusqu’à 18 ans (CHF 180.– par an)
Traitements dentaires	Après un accident (si la couverture accidents est incluse) ou en cas de maladie grave
Soins	À domicile ou en EMS reconnu (aide et soins à domicile)
Maternité	Examens de contrôle, accouchement, conseil en allaitement (3 consultations), cours de préparation à l’accouchement CHF 150.–

Les dispositions de l’assurance-maladie sociale (LAMal) et des conditions d’assurance (CA) euroline sont déterminantes.

Se rendre chez le médecin en Suisse? Comment ça marche

Si vous êtes malade et consultez un médecin, si vous achetez des médicaments ou si vous devez séjourner à l’hôpital, utilisez la carte d’assuré Sympany. De nombreux prestataires envoient ensuite la facture à Sympany. Parfois, vous la recevez directement. Vous pouvez alors l’adresser à Sympany via mySympany, par e-mail ou par courrier postal. Nous vous envoyons ensuite le décompte de prestations. Conformément à la loi, vous vous acquittez d’une partie des coûts vous-même – sauf en cas de maternité. La participation aux coûts se compose de la franchise, de la quote-part et de la contribution aux frais d’hospitalisation.

Franchise

La franchise correspond au montant que vous devez personnellement débourser, chaque année civile, pour couvrir vos frais de maladie. La franchise annuelle s’élève à CHF 300.– pour les adultes et CHF 0.– pour les enfants.

Quote-part en Suisse

Dès que vous avez atteint votre franchise, l’assurance de base obligatoire prend en charge les coûts des prestations médicales et des médicaments. Vous payez cependant une quote-part fixée par la loi, laquelle est toutefois limitée à 10 % en général. La participation maximale aux coûts au titre de la quote-part est de CHF 700.– pour les adultes et de CHF 350.– pour les enfants.

Lorsque votre quote-part maximale est atteinte, Sympany prend intégralement en charge les frais figurant dans le catalogue des prestations de l'assurance de base encore occasionnés durant l'année civile.

Contribution aux frais d'hospitalisation en Suisse

En cas d'hospitalisation, l'assurance de base obligatoire prend en charge non seulement les frais de traitement, mais aussi les coûts d'hébergement et de restauration. Vous y participez à hauteur de CHF 15.– par jour. Les enfants jusqu'à 18 ans et les jeunes adultes en formation (jusqu'à 25 ans) sont exonérés de la contribution aux frais d'hospitalisation.

Plus d'informations:
www.sympany.ch/participation

Droit aux prestations en France: euroline

En cas de traitements en France, vous avez droit à toutes les prestations matérielles au sens du catalogue légal des prestations.

Comment ça marche

Après la souscription à **euroline**, Sympany vous inscrit auprès de votre CPAM. Vous recevrez ensuite la carte Vitale, que vous devez présenter à chaque visite médicale en France.
Les prestataires français, par exemple médecins, dentistes, physiothérapeutes et hôpitaux, envoient directement leurs factures à votre caisse-maladie française. Pour les contributions personnelles («ticket modérateur»), les dispositions de la caisse légale en France s'appliquent.

Primes à partir de 2026

Prime d'assurance de base mensuelle en CHF		
Âge	**Sans accidents***	**Avec accidents**
0–18 ans	194.40	209.00
19–25 ans	280.00	301.00
À partir de 26 ans	388.80	418.00

* Si vous travaillez plus de 8 heures par semaine auprès du même employeur

Bon à savoir:

- Vous ne devez régler la prime qu'en Suisse – si vous le souhaitez depuis votre compte en France avec le numéro IBAN suisse. La CPAM française n'exige aucune contribution supplémentaire.
- Si vous réglez toujours vos primes à l'avance pour six ou douze mois, vous obtenez un escompte. Les personnes qui règlent leurs primes annuellement profitent d'un escompte de 2 %, contre 1 % accordé en cas de paiement semestriel.
- Sympany envoie le formulaire électronique à la CPAM.
- Vous pouvez compléter votre couverture d'assurance par une assurance complémentaire en France. Votre conseiller en assurance vous aidera volontiers.

Recommandation: assurances complémentaires en France

Comblez d'importantes lacunes d'assurance de la CPAM! Votre conseiller en France vous aidera à choisir des assurances complémentaires appropriées.

☐ Hôpital: séjour en chambre à un ou deux lit(s)

☐ Voyage à l'étranger: pour les traitements ambulatoires et hospitaliers ainsi que les voyages retour

☐ Lunettes et lentilles de contact: des contributions généreuses

☐ Dents: réduction de la quote-part personnelle

☐ Soins: prestations en espèces pour la sécurité financière

Vos avantages chez Sympany.

1417/f/9.25

1 Sympany est la caisse-maladie ayant la plus longue expérience des frontaliers – depuis 1996! Profitez, vous aussi, de notre compétence, de notre savoir-faire et d'un suivi de premier ordre grâce à votre propre centre de service.

2 Avec mySympany, vous conservez la vue d'ensemble et préservez l'environnement. Vous pouvez remettre vos factures et vos justificatifs en ligne, consulter les prestations décomptées ainsi que l'état de votre participation aux coûts, et renoncer intégralement au courrier sur papier. En tout temps. Dans le monde entier. Sous forme d'app ou sur un ordinateur.
www.sympany.ch/fr/mysympany

3 Conseil médical à toute heure grâce à la consultation téléphonique/vidéo 24/7 de Medgate: via l'app Medgate ou par téléphone au +41 844 844 911
www.sympany.ch/conseil-medical

Une assurance au top.

sympany

+41 58 262 43 04
www.sympany.ch